



CHSCTA du 4 janvier 2022

Relevé de conclusions

Début 9h fin 11h55

- Etat du remplacement dans le 1^{er} dg

*Dans l'Aisne 5% de PE absents lundi matin, pas de classes non remplacées
Dans l'Oise 13% d'absents et environ 150 classes sans Professeurs.
Dans la Somme 9% d'absents et 50 classes sans Professeurs*

- Dans le second degré

7% de Professeurs absents lundi matin, pas de difficultés particulières dans un établissement.

Taux global académique lundi matin 8% d'enseignants absents toutes raisons confondues

- *Pas de reproches aux collègues absents lundi parce qu'ils ont appliqué les anciennes règles d'isolement.*

- Quels sont les indicateurs qui permettent de passer d'un niveau à l'autre, 3 ou 4 par exemple ?

C'est l'état qui décide en fonction de plusieurs facteurs.

- Accueil des enfants de soignants en hôpital en cas de fermeture de classe

Monsieur le Recteur dit qu'il faut les accueillir s'il n'y a pas d'autres solutions de garde. Il faudra ajuster le protocole car cela crée un brassage.

Os : On demande des consignes écrites

Monsieur le Recteur a informé les DASENs.

- Critères de fermetures d'une classe

Au cas par cas avec les autorités de santé (ARS et Préfecture).

- Que doit faire un personnel qui apprend au cours de journée qu'il est positif ou cas contact ?

Dans le premier degré difficile d'abandonner les enfants puisque l'on ne peut plus répartir les enfants dans les autres classes. Il faut terminer la demi-journée en prenant des précautions et en attendant que les parents puissent reprendre leurs enfants. Les services vont travailler sur ce sujet.

Dans le second degré le collègue peut s'isoler dès la fin de son heure de cours.

- Formations continues

Elles sont suspendues si elles ont un impact sur le remplacement.

Exception préparation de concours (Agreg, Per Dir, Inspecteur...) car le mercredi après midi.

Pas d'annulation si les formations sont en dehors du temps d'enseignement.

- *Les convocations à des stages arrivées lundi matin seront annulées.*

- **Les formations en présentiel ?**

Pas d'interdiction mais on préconise le distanciel

- *Les formations pour les nouveaux Directeurs d'école dans l'Aisne seront reportées ou maintenues si possibilité de remplacement. Elles ne sont pas annulées.*

Rque syndicale : La présence des Directeurs dans leur école est importante pour la gestion de la crise.

- *De septembre à décembre dans le 2d dg les absences pour formations continues représentaient 15% du total des absences.*

- **Recrutement de contractuels et de jeunes retraités**

But du Recteur remplacer le plus possible et le mieux possible. C'est difficile d'anticiper. On fera appels aux volontaires parmi les retraités ou les RASEDs pour cette période exceptionnelle. La difficulté est de trouver des personnes.

Rque syndicale : Les RASEDs sont nécessaires dans les écoles au quotidien. Il faut les garder sur leurs missions. Pourquoi la liste complémentaire n'a pas été ouverte ? C'est dommage.

- **Les masques**

Les masques en tissus remis à la rentrée sont homologués Type 1 (90% de filtration) et doivent suffire jusqu'aux vacances de printemps.

Pas de masque FFP2 prévus.

Rque les masques en tissus Education Nationale sont interdits dans les centres de vaccination.

Les personnels des centres de vaccination ne savent pas l'origine des masques en tissus portés par les patients. Ils demandent donc leur interdiction de façon systématique par sécurité.

- **Mesures particulières pour les personnels confrontés à des usagers sans masques (Enseignants, AESH en maternelle par ex)**

On applique le protocole. Le port d'un masque homologué type 1 par l'agent fait qu'il n'est pas considéré comme cas contact.

Les OS font remonter les fortes appréhensions des personnels concernés.

- **Les masques inclusifs**

Pour les enseignants et AESH en maternelle et CP. Ils ont été livrés dans les DSDEN.

*Dans l'Aisne livrés en écoles avant les vacances. Un réassort dans les prochaines semaines.
Dans l'Oise tout à été distribué. 8 masques par personnel.*

Rq OS : Ces masques ne sont pas adaptés à toutes les morphologies de visage.

Dans l'Aisne 1 seul masque par personnel (contre 8 dans l'Oise).

Le Rectorat rectifiera après avoir vérifié.

Rque OS Il faut penser au Brigades et ZIL pour ces masques

- **Retour des enfants cas contact**

Si un cas positif dans une classe, les enfants se font tester (PCR ou anti génique) et reviennent avec une attestation si le test est négatif. Déclaration sur l'honneur pour les auto- tests à J+2 et J+4.

Si test positif en J+2 ils ne reviennent pas à l'école et isolement de 7 jours ou 5 jours si test PCR négatif.

Pour les lycéens le contact tracing est plus fin et ne concerne pas tous les élèves de la classe mais seulement ceux les plus proches ou en contact sans masque.

Remarque OS : On dénonce le fait que les compteurs ne soient pas remis à 0 si un élève a un test positif à J+2. Normalement, si ce test est confirmé par un test PCR, on devrait reprendre la procédure à 0 en retestant tous les élèves.

Le Rectorat va clarifier ce point.

- **Agressions de personnels par des parents d'élèves lors de contrôles de tests**

Le Rectorat au courant d'une seule situation. Celle d'un père de famille dont l'enfant avait été testé positif lors d'un test salivaire et qui avait fait faire un second test qui s'est révélé négatif. Il ne comprenait pas pourquoi son enfant ne pouvait revenir à l'école.

Une situation de tension est signalée à Breteuil dans l'Oise avant les vacances.

Dans les situations de tensions l'équipe mobile de sécurité peut intervenir ou les forces de l'ordre si nécessaire. Mais il est difficile de prévoir à l'avance.

- **Elève ou Professeur positif dans un voyage scolaire**

Il faut l'isoler et voir pour le rapatriement.

Concrètement beaucoup de voyages sont annulés. La FAQ recommande leur report dans la mesure du possible.

En cas de nuitées en chambré, les élèves en contact sans masque avec un cas positif seront considérés comme contacts à risque et la procédure s'appliquera. Mais l'évacuation sera compliquée à gérer. D'où la recommandation de report.

- **Combien de remontées COVID lundi 3 janvier**

308 remontées alerte COVID hier. Mais elles concernent aussi les vacances. Il est trop tôt pour avoir un indicateur utile.

- *Le Rectorat ne connaît pas encore le nombre précis d'absents par catégorie (CPE, AESH, Doc...). On s'est concentré sur les enseignants.*
- **Un courrier type sera-t-il adressé aux parents en cas de fermeture de classe pour non remplacement d'un collègue malade ou en isolement? Il est nécessaire pour les employeurs de parents. Cela soulagerait aussi les Directeurs d'école.**
Mme la SGA dit que c'est possible, et le demande aux départements.
- **Quid des personnels dont un enfant a sa classe fermé ?**
Autorisation spéciale d'absence si pas d'autres solutions.
- **Télétravail des agents administratifs**
Rectorat et DSDEN des consignes ont été transmises. 3 jours de télé travail si possible. 4 jours à la demande de l'agent avec l'accord du Chef de service.

La journée de lundi était une journée de calage pour les personnels académique.

En établissement ce sont les Per Dir qui organisent le télé travail.

- **Les cantines**
Pas de changement dans le protocole depuis décembre.

Rque OS : On craint des difficultés lors de l'absence d'agents et que le protocole (désinfection des tables par ex) ne pourra pas s'appliquer pleinement.

- **Est-il prévu de recruter des AED ?**
Les AED volontaires peuvent faire des Heures supplémentaires pour co-animer avec un enseignant à distance une heure de cours.
- **Auto tests**
Les élèves de 6^{ème} ont été dotés
Les Chefs d'établissement ont fait remonter leurs besoins pour les autres élèves.
Le Rectorat a sollicité le Ministère pour un réassort pour les personnels. Si réassort ils seront distribués directement aux personnels et pas stockés dans les circons.

- *20 000 tests sont réalisés dans le premier degré et pour les élèves de 6ème chaque semaine dans l'académie.*

- **Médiateurs Lutte Anti COVID**
62 recrutements essentiellement à mi-temps.

- **Dispositions pour les personnels vulnérables**
La réglementation n'a pas changé depuis septembre.
Pas d'alerte particulière remontées.

- **Capteurs de CO2**

*Un courrier va être envoyé aux maires pour leur rappeler l'aide de l'état pour s'équiper.
Délai jusqu'au 30 avril.*

Dans l'Aisne le CD équipe d'un capteur chaque collège. 5 capteurs en tout dans ceux de la Somme.

L'ensemble des lycées est équipé d'un capteur par le CR.

- **Les évaluations nationales**

Elles sont maintenues.

- **Les personnels soumis à l'obligation vaccinal ont-ils été contactés ?**

Pas encore. Jusqu'à fin janvier pour contrôler le schéma vaccinal complet. Pas de pb particulier.